

Transmettre ou reprendre une entreprise

N. D.
La Saône-et-Loire compte près de 7 400 dirigeants qui ont plus de 55 ans. La proportion des plus de 60 ans atteint 20 %. Dans les années à venir, ces chefs d'entreprise seront donc concernés par la transmission de leur affaire.



À Gueugnon, Denis Poisson a repris et cédé trois entreprises en 40 ans de carrière. Photo JSL/Nicolas DESROCHES

Bien que l'imminence de la retraite soit souvent le facteur déclencheur d'une cession d'entreprise, 40 % des cédants ont d'autres motivations, comme la réorientation professionnelle, la volonté de rachat d'une entreprise plus importante par la suite, des contraintes de santé ou

familiales... Tous savent que la transmission d'entreprise s'anticipe plusieurs années auparavant. Pour les aider, ils peuvent compter sur l'association Cédants & repreneurs d'affaires (CRA) de Saône-et-Loire.

Une réunion d'information

À Gueugnon, Denis Poisson a repris et cédé trois entreprises en 40 ans de carrière. Vient alors le temps d'une retraite bien méritée. À peine avait-il revendu sa dernière entreprise qu'il est devenu délégué de l'association Cédants & repreneurs d'affaires (CRA) de Saône-et-Loire. « Nous sommes un peu le Bon Coin de la cession et la reprise de TPE-PME », souligne-t-il. Avec le Medef, Denis Poisson organise une réunion d'information sur le CRA le 14 juin à 8 h 30 dans les locaux de la Mutuelle Previfrance (15 rue Rouget de L'Isle) à Montceau-les-Mines. ■